

Colloque annuel du Master 2 / LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques

RÉFLEXIONS CROISÉES SUR LA JUSTICE ET LE NUMÉRIQUE

*Sous la direction scientifique d'Alexandra Bensamoun
Professeure à l'Université Paris-Saclay*

Mercredi 25 novembre 2020

15h30 > 18h (France)

09h30 > 12h (Canada - Québec)

Webinaire à distance :

<https://eu.bbcollab.com/guest/1cbb077d4ceb4fd690cec548edf9a2ea>

Justice(s) et numérique - propos introductifs

Alexandra Bensamoun, professeure, Université Paris-Saclay, directrice du M2/LLM PIFTN

Georges Azzaria, professeur, Université Laval, directeur de l'École d'art de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Justice et intelligence artificielle

Aspects internationaux, Yannick Meneceur, magistrat détaché au Conseil de l'Europe

L'exemple de DATAJUST, Marion Chang et Apolline Olivier, étudiantes du M2 / LLM PIFTN

Justice et données personnelles

Point de vue du Québec : la protection des renseignements personnels dans les dossiers de justice, Pierre-Luc Déziel, professeur, Université Laval

Point de vue de France : open data des décisions et anonymisation, Vanessa Vachon et Mathilde Fabiano, étudiantes du M2 / LLM PIFTN

Justice et blockchain

Le juge et la blockchain, Julie Groffe-Charrier, maître de conférences, Université Paris-Saclay

Justice et Legaltech

Exemple d'utilisation d'une solution IA développée par une Legaltech dans des contentieux PI, Julien Horn, avocat-associé, Cabinet De Gaulle Fleurance et associés

jim.université-paris-saclay.fr